



## **Compte rendu Réunion CODIR du 8 novembre 2024 BOULAZAC.** Rédacteur Francis MONTAGUT.

Le comité directeur s'est réuni afin de faire le point sur les activités passées et futures le vendredi 8 novembre 2024 à 19h00 à Boulazac.

Le président remercie les membres présents et excuse les membres absents pour raisons personnelles et malheureusement pour raisons de santé. Il a fait part de toute son amitié et son soutien à Mme Simone MATIGNON et M. Delfim DA SILVA tous deux confrontés à des problèmes de santé. Un mot de bienvenue a été adressé à M. Richard THORILLON pour sa première participation à nos travaux. Le président fait part des excuses de Mme Danielle LORIMEY Secrétaire générale et de son époux en raison d'un empêchement de dernière minute.

Le Président propose de suivre l'ordre du jour de la convocation de ce CODIR.

Afin de faire le point sur la situation financière, il a donné la parole au trésorier Jean-Marie DELORME. Celui-ci a tenu à rassurer l'assemblée en indiquant que la trésorerie était tout à fait satisfaisante. Le président a annoncé le versement de la subvention fédérale. Il rappelle aussi le versement de la subvention de la mairie de Coursac, de la mairie de Razac sur l'Isle, du conseil départemental, de la subvention FNDVA 2. Il a profité de cette occasion pour remercier tout particulièrement M. Paul CIALTI pour sa recherche de partenaires, recherche avérée fructueuse avec les établissements POINT P de Saint-Astier.

Dans le domaine des bonnes nouvelles, une nette augmentation du nombre d'adhérents est à noter (161 en 2023 - 171 à ce jour).

**ELECTIONS 2025 :** Le président a tenu à rappeler que les candidats et candidates au comité directeur doivent faire parvenir leur candidature sur papier 15 jours avant l'assemblée générale électorale fixée le dimanche 2 mars 2025 à Coursac. A cet effet, il sera adressé un imprimé type à chaque membre du CODIR et une insertion sera faite sur le site du comité.

Il a évoqué le point d'orgue de l'année en l'occurrence la cérémonie officielle de remise de médailles en préfecture le 5 décembre 2024 à 17h00. Pour cela, il a rappelé la nécessité d'avoir plusieurs membres du CODIR présents afin d'assurer la bonne marche de cette cérémonie. La fonction de portedrapeau sera assurée par M. Jean-Michel TICHET. Un stand d'accueil sera tenu dans le vestibule avec drapeau et roll-up. Une table avec nappage et documentation sera mise à disposition. Un pointage des récipiendaires sera effectué grâce à une liste établie par le Service Départemental de la Jeunesse de l'Engagement et des Sports de la Dordogne (SDJES 24). Cette tâche sera assurée par Mme Nelly RIGOULET et M. Jean-Marie DELORME. M. Frédéric GONTIER assurera l'accueil des récipiendaires et des personnalités. Un filtrage sera mis en place au niveau de la conciergerie et géré par M. Jean-Pierre LAMBERT et M. André LUC. Une participation au pot d'honneur (boissons et amuse-gueules) par le CDMJSEA est décidée. Une aide au service des convives sera faite si nécessaire.

Monsieur le préfet Jean-Sébastien LAMONTAGNE préfet étant muté, nous avons appris la nomination de Mme Marie AUBERT nouvelle préfète de la Dordogne. Le président demandera une audience le plus rapidement possible afin de présenter le CDMJSEA et d'évoquer la cérémonie du 5 décembre 2024.

Dans un deuxième temps, toujours le 5 décembre, le CDMJSEA aura à participer à une remise de trophées au titre de la Journée Mondiale du Bénévolat à Marsac sur l'Isle salle du temps libre. Pour cela, M. Jean-Claude BOUDY et M. Paul CIALTI suppléeront le président avec la mise en place d'une table et de trophées FFMJSEA. Le président devrait être présent en cours de cette manifestation. Le maire de la commune M. Yannick BIDAUD tient absolument à cette présence.

La parole est donnée aux membres afin d'évoquer les sujets non abordés et souhaités. M. Jean-Claude BOUDY a évoqué les cartes d'anniversaire envoyées à chaque adhérent. Cette tâche est assurée avec sérieux et rencontre un franc succès. Le président le remercie pour cette action importante pour la visibilité de notre comité. De nombreux remerciements nous parviennent chaque année.

Le trait d'union de notre comité remporte l'unanimité des lecteurs. Le président fait part de l'augmentation du tarif d'affranchissement ajouté au coût du tirage de la revue. Le président propose de réduire cette dépense et il envisage de ne faire qu'une édition au lieu de deux comme actuellement.

M. Frédéric GONTIER affirme la bonne marche du cercle de Bergerac. Le président le remercie - lui et son équipe très chaleureusement pour toute son action.

M. Alain PIRAME, M. Jean-Michel TICHET, M. Jean-Marie DELORME sont en mesure de réaliser l'activation d'un cercle englobant le secteur d'Excideuil. Une rencontre est prévue avec Mme Marie-Laure LACOSTE Maire d'Excideuil.

M André LUC et M. Jean-Claude CALEY doivent aménager une entrevue avec le maire de Sainte-Orse afin d'établir des liens susceptibles d'aboutir à une collaboration. Le président les accompagnera.

Le président fait part de son intention de renouveler le drapeau tricolore du comité. Un devis de 1200,00 euros établi par la société ALPHA-B Broderies et drapeaux a été présenté à l'assemblée. Il a été jugé que cet achat ne s'impose pas à la vue de l'importance de cette dépense. Le drapeau actuel est en cours d'actualisation par nos propres soins afin de pallier l'absence de la mention "*Engagement Associatif*".

Le président fait part des différentes sorties à venir : - 12/11/2024 Inauguration gymnase Céline Dumerc à Chamiers - 22/11/2024 Remise trophées sportifs Coulounieix-Chamiers - 29/11/2024 A.G Enfants de France de Bergerac. 05/12/2024 Cérémonie officielle remise médailles en préfecture.

#### **IMPORTANT :**

- Rappel date assemblée générale électorale CDMJSEA le dimanche 2 mars 2025 à Coursac.
- Définir date des vœux 2025 du CDMJSEA à Coursac - matinée ou soirée ? **Donner votre avis.**

L'épuisement de l'ordre du jour avéré, le président clôture la réunion à 20h30 en remerciant tous les participants à cette réunion. Un repas convivial a suivi.

Signé, Le président, *Francis MONTAGUT*